



Sommaire

Veille Technologique

Inauguration d'une installation de traitement des déchets médicaux infectieux Sterilwave	2
Mise en place d'un réseau d'assainissement gravitaire	3
Les lampadaires se muent en bornes de recharge	3

Lecture Recommandée

L'Union européenne bannit les produits en plastique à usage unique	3
--	---



Chargée de Veille – veille@citet.nat.tn

• ***Philippines: Inauguration d'une installation de traitement des déchets médicaux infectieux Sterilwave***

Extraits: «... La première et la plus grande installation de gestion et de traitement des déchets médicaux infectieux aux Philippines a été inaugurée le 29 octobre au Southern Philippines Medical Center (SPMC).



En seulement 30 minutes, les déchets d'activité de soins à risques infectieux (DASRI) sont convertis en déchets compacts, secs et inertes, avec une réduction de poids de 25% et une réduction de volume de 80%. L'inactivation microbienne étant supérieure à $8\log_{10}^*$ (conformément aux normes internationales les plus exigeantes), les déchets peuvent alors être assimilés aux déchets ménagers et intégrés dans les filières de traitement existantes, entraînant ainsi des économies de

coûts et de logistique. Cette solution innovante permet de réduire drastiquement les risques de contamination...

Le système Sterilwave a été reconnu conforme à la norme française NF X30-503, connue pour être l'une des plus strictes au monde. Il est également conforme aux normes réglementaires internationales relatives à l'efficacité de désinfection requise (recommandations STAATT).

Une fois banalisés par Sterilwave, les déchets sont classifiés en tant que Combustible Dérivé des Déchets (CDD) ou Combustible Solide de Récupération (CSR). Ils peuvent ainsi être utilisés en tant que combustible pour alimenter les fours de sites d'industrie lourde ou les centres de valorisation énergétique de déchets ...» - In: <https://www.sunstar.com.ph/article/1771601>

D'amples informations: In: <https://www.businesswire.com/news/home/20171115006140/fr/>

- **France: Mise en place du réseau d'assainissement gravitaire**

Extraits: «... Dans le but de collecter ses eaux usées et de les acheminer respectueusement vers la station d'épuration, la commune de Charbuy a fait réaliser des travaux d'assainissement collectif en mettant en oeuvre des canalisations en fonte ductile de la gamme TAG 32 de Saint-Gobain PAM (4 600 ml en DN 200 et 850 ml en DN 160).

La commune de Charbuy étant située dans une zone rurale particulièrement humide et parfois soumise à la remontée de la nappe phréatique, une attention très particulière a été portée aux jonctions des canalisations pour la mise en place du réseau d'assainissement gravitaire en misant sur la solution TAG 32 de Saint-Gobain PAM.

Un choix qui n'a pas été fait par hasard. Le revêtement extérieur BioZinalium est constitué d'un alliage zinc-aluminium enrichi en cuivre et d'un bouche-pore Aquacoat sans solvant ni Bisphénol A. Cette combinaison rend les tuyaux TAG 32 non poreux et imperméables, pour une parfaite étanchéité et un faible impact environnemental. De plus, le revêtement intérieur époxy totalement lisse facilite la capacité d'écoulement des eaux usées ...» -

In: *ConstructionCayola.com*, le 18 décembre 2018.

<https://www.constructioncayola.com/reseaux/article/2018/12/18/122235/charbuy-met-oeuvre-assainissement-faible-impact-environnemental>

D'amples informations: In: <https://www.pamline.com/node/88>

- **Les lampadaires se muent en bornes de recharge**

Extraits: «... Les lampadaires sont transformés en bornes de recharge pour véhicules électriques et réseaux multi-usages ...» - In:

<https://www.constructioncayola.com/reseaux/article/2018/11/30/121869/les-lampadaires-muent-bornes-recharge>

Pour d'amples informations: voir la vidéo sur Citycharge, une nouvelle génération de borne de recharge pour véhicule électrique, développée pour permettre aux communes de faire des économies d'énergie sur l'éclairage public tout en transformant leurs réseaux électriques en réseaux multi-usages

-In: <https://www.youtube.com/watch?v=mTOrXfXnsME>



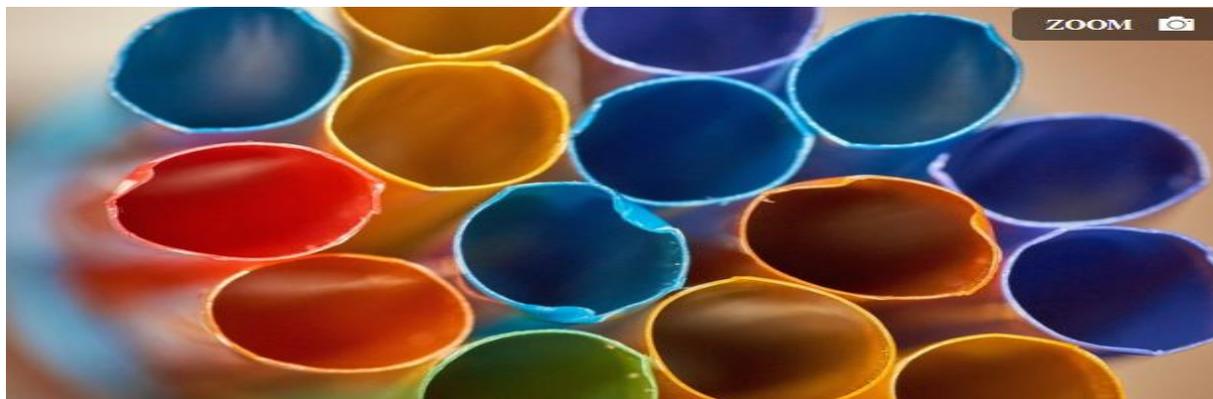
Lecture Recommandée..

- **L'Union européenne bannit les produits en plastique à usage unique**

/Par Clément Grillet.

Extraits: «... Une dizaine de produits en plastique à usage unique seront interdits dès 2021. Une mesure forte alors que ces objets représentent 70 % de la pollution de nos océans.

C'est un pas significatif que vient de franchir l'Union européenne en annonçant, mercredi 19 décembre, l'interdiction prochaine d'une dizaine de produits en plastique à usage unique. Cotons-tiges, pailles, agitateurs de boissons, couverts, assiettes ou encore bâtonnets de ballons vont en effet être bannis des États membres.



Pailles, agitateurs de boissons, couverts, assiettes ou encore bâtonnets de ballons vont être bannis des États membres de l'Union européenne.

Remplacés par des produits en carton ou papier

Les objets cités seront donc fabriqués à partir d'autres matériaux comme le carton ou le papier. Mais certains autres produits à usage unique ne seront pas concernés par cette interdiction. C'est le cas, par exemple, des emballages et des gobelets en plastique, qui feront toujours partie de notre quotidien. L'UE a seulement demandé aux États membres de réduire significativement la consommation de ces produits au niveau national, et appelle à une conception et un étiquetage plus exigeant ...»- In: *La croix*, le 20/12/2018. <https://www.la-croix.com/Sciences-et-ethique/Environnement/LUnion-europeenne-bannit-produits-plastique-usage-unique-2018-12-20-1200990830>

Réalisé par : **Lobna ZOUAOUI**, chargée de veille ✉ veille@citet.nat.tn

Vérifié par : **Noura KHIARI**, Chef du Service Documentation, Information, Edition et Marketing ✉ cdi1@citet.nat.tn

Validé par : **Faouzi HAMOUDA**, Directeur de la Documentation et de l'Information ✉ cdi@citet.nat.tn

Boulevard du Leader Yasser Arafat – 1080 – Tunis

☎ 00216-71.206.482 / 71.206.647 * Fax : 00216-71.206.642 *  <http://www.citet.nat.tn/>



En devenant partenaire du CITET vous êtes automatiquement enregistrés et abonnés à sa DSI hebdomadaire. La Direction de Documentation et d'Information (DDI) vous remercie de votre assiduité et recevra avec vif intérêt toute suggestion ou demande d'information de documentation de votre part que vous voudriez bien envoyer à : cdi@citet.nat.tn. Pour se désabonner, SVP envoyez le message suivant « Je désire me désabonner », à la même adresse.